

## EN DIRECT DE LA MAIRIE

**CEREMONIES DES VŒUX :** Michel BOURCIER, Maire de Val d'Erdre-Auxence, Jean-Pierre BRU, David OLIVIER et Jean-Marie JOURDAN, Maires délégués, et l'ensemble du Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous invitent aux cérémonies des vœux qui se dérouleront :

- le vendredi 13 janvier à 20h à l'espace culturel l'Argerie sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais ;
- le samedi 14 janvier à 10h30 à la Maison commune de loisirs sur la commune déléguée de La Cornuaille ;
- le samedi 14 janvier à 17h30 à la salle de l'Auxence sur la commune déléguée du Villemoisan.

**RECENSEMENT MILITAIRE :** Tous les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2006 doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès lors qu'ils sont âgés de 16 ans et ce avant fin décembre 2022. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La présence du jeune est obligatoire.

**URBANISME :** *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

### Le Louroux-Béconnais :

- ECO HABITAT ENERGIE, 30 rue de La Cornuaille, pose de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- PHILOUX Rolande, 1 avenue des Landelières, pose de fenêtres de toit ;
- MAINE ET LOIRE HABITAT, 9 rue des Fontaines, remplacement des huisseries et installation de pompe à chaleur avec unité extérieure à l'arrière ;
- CHEVALIER Eric, La Haloperie, création de fenêtres de toit ;
- BRACH Thomas et GAUDIN Laura, 23 rue de La Pouëze, construction d'une maison d'habitation ;

### La Cornuaille :

- GAEC DES 2 FRONTIERES, La Grande Fosse, 2 hangars de stockage matériel et fourrage avec panneaux photovoltaïques ;
- SEROUGE Alexandre, 28 avenue du Croissel, piscine.

**MAGAZINE MUNICIPAL :** Le nouveau magazine de Val d'Erdre-Auxence a été distribué sur les trois communes déléguées. Si jamais vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler en mairie afin que l'erreur puisse être corrigée lors des prochaines distributions. Au besoin, des exemplaires papier sont disponibles dans les mairies déléguées et il est également consultable en ligne sur [www.val-erdre-auxence.fr/magazine-municipal/](http://www.val-erdre-auxence.fr/magazine-municipal/)

**LA COMMUNE RECRUTE :** Un agent d'entretien pour nettoyer des locaux scolaires, périscolaires et quelques bâtiments administratifs sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Ce CDD de 6 mois (renouvelable) comprenant 16,5h/semaine est à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> février 2023. Les candidatures sont à envoyer avant le 30 décembre 2022 par mail à [rh@val-erdre-auxence.fr](mailto:rh@val-erdre-auxence.fr) ou par courrier. Retrouvez l'offre d'emploi complète sur [val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/](http://val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/)

### FERMETURES DES MAIRIES :

- La mairie déléguée du Louroux-Béconnais sera fermée au public les samedis 24 et 31 décembre 2022.
- La mairie déléguée de Villemoisan sera fermée au public du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre 2022 inclus.
- La mairie déléguée de La Cornuaille sera fermée au public les mercredis 21 et 28 décembre 2022.

**CCAS :** Pendant les vacances scolaires de décembre, la permanence CCAS du lundi après-midi sera fermée les lundis 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023. Durant cette période, un accueil téléphonique reste actif en cas d'urgence : 02 72 88 45 16. Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

**ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE RENE GOSGINNY :** L'école effectuera ses portes ouvertes à destination des futurs élèves de petite section et des nouveaux arrivants le samedi 21 janvier de 10h à 12h (commune déléguée du Louroux-Béconnais). L'équipe enseignante vous accueillera pour une première rencontre et une visite de l'école. Cette matinée sera aussi l'occasion d'inscrire administrativement votre enfant, si vous le souhaitez. Dans ce cas, pensez à apporter le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé/vaccination de votre enfant. Pour tout renseignement, la directrice se tient à votre disposition par téléphone au 02 41 77 45 82 ou par mail [ce.0491971b@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491971b@ac-nantes.fr) Et, si vous voulez un aperçu des activités, n'hésitez pas à aller faire un tour sur notre blog : <https://ent.e-primo.fr/blog/pub/ecolematernellerenegoscinny#/list-blogs>

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JULES VERNE** : L'école organise ses portes ouvertes le samedi 28 janvier de 10h à 12h (commune déléguée de La Cornuaille). Ce sera l'occasion pour les familles de découvrir l'école et de rencontrer l'équipe pédagogique. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la directrice au 02 41 92 70 12 ou par mail [ce.0490372n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490372n@ac-nantes.fr)

**PATIENT A HAUT RISQUE VITAL (PHRV), SOYEZ INFORMÉ EN CAS DE COUPURE ELECTRIQUE** : En cas de coupure d'électricité, les patients à haut risque vital peuvent bénéficier d'un service d'information particulier de la part du distributeur d'électricité.

- En cas de coupure imprévue : ils disposent d'un numéro de téléphone dédié afin de connaître la durée probable de la coupure et pouvoir s'organiser.
- En cas de coupure programmée : ils sont avertis individuellement par courrier quelques jours avant et connaissent ainsi la date et l'heure prévisionnelles de la coupure afin de pouvoir prendre les dispositions appropriées.

Ce dispositif s'adresse aux patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à 4h/jour et aux enfants sous nutrition parentérale. L'inscription sur la liste des PHRV est à l'initiative du patient ou de son représentant légal.

- 1) Compléter le formulaire Cerfa n° 10401\*02 et un certificat médical (documents disponibles en ligne).
- 2) Envoyer les deux formulaires complétés à la délégation ARS de Maine-et-Loire ainsi qu'une copie à Enedis.

Agence Régionale de Santé – DT49  
Direction de la santé publique et environnementale  
Département santé publique et environnement de Maine-et-Loire  
26 ter rue de Brissac  
49047 ANGERS Cedex 01

Enedis Pays de la Loire  
Traitement PHRV – CAD  
13 allée des Tanneurs  
44040 NANTES Cedex

Courriel : [ars-dt49-spe@ars.sante.fr](mailto:ars-dt49-spe@ars.sante.fr)

Courriel : [nantes-e-cad@enedis-grdf.fr](mailto:nantes-e-cad@enedis-grdf.fr)

- 3) Après l'instruction, en cas d'avis favorable, l'entreprise locale de distribution d'électricité, informée par l'ARS, effectuera les repérages de réseaux nécessaires et vous informera que votre demande a bien été prise en compte.

Le dispositif est activé pour une durée d'un an, à l'issue de laquelle la demande devra être renouvelée selon les mêmes modalités. En cas de changement de domicile (provisoire ou définitif), le patient devra déposer une nouvelle demande.

## ASSOCIATIONS

**BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS** : La bibliothèque sera fermée les samedi 24, dimanche 25, samedi 31 décembre et le dimanche 1<sup>er</sup> janvier. Pendant les vacances de Noël, elle sera ouverte les mercredis de 16h à 18h et les jeudis de 10h à 12h.


**ZEUP'ART'AGE** : Nous sommes une dizaine de parents à avoir créé cet été 2022 l'association Zeup'Art'Age. Nous avons envie de partager des moments privilégiés avec nos enfants et de rencontrer d'autres parents. Pour commencer dans ce sens nous vous proposons des ateliers cirque parents/enfants (de 3 à 7 ans). Ensuite en fonction des envies, des passions et des possibilités de chacun nous pourrions poursuivre avec d'autres activités. Pendant les vacances scolaires de décembre, des ateliers cirque sont organisés le samedi 31 décembre de 10h à 11h puis de 11h à 12h au complexe sportif du Louroux-Béconnais (salle de gym). Tarifs : 2€ par enfant et par adulte ; adhésion familiale obligatoire 5€/an. Réservation obligatoire : [zeu.part.age@gmail.com](mailto:zeu.part.age@gmail.com)

**AFN – FNACA LE LOUROUX-BECONNAIS** : Assemblée générale le mercredi 11 janvier à 14h dans la salle Yves Huchet, puis partage de la galette. Les cotisations restent à 20€ pour les adhérents et à 7€ pour les sympathisants. La cotisation pourra être réglée le jour de l'AG ou chez Camille DELIEN ou chez Joseph FIAT. Attention, tout doit être encaissé avant le 20 janvier.

**CLUB DE JOYEUX** : Assemblée générale le mardi 17 janvier à 14h dans la salle Yves Huchet, ouverte à tous ceux qui désirent connaître nos animations. Renouvellement des adhésions (15€), jeux de société puis galette.

**PROCHAIN FLASH** : le mercredi 4 janvier 2023

Dépôt des annonces : [fm@val-erdre-auxence.fr](mailto:fm@val-erdre-auxence.fr) / Date limite : le vendredi 30 décembre 2022



*Le Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence  
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !*